

Groupe-pays Serbie

Réunion du 21 avril 2009, dans les locaux de Cités Unies France

Compte-rendu

La réunion est présidée par **Alain Fremont**, adjoint au maire de Nevers, chargé des relations internationales. M Fremont souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour de la réunion. De même, il souhaite la bonne 'santé' politique et sociale pour la Serbie.

A/ Présentation de la situation en Serbie par l'Ambassade de la Serbie en France

Viktor Jovanovic, ministre conseiller de l'Ambassade, constate une dynamique politique dans le pays, amorcée, en 2006, par la nouvelle Constitution, et encore augmentée par l'élection présidentielle en janvier 2008. La victoire de la coalition « Pour une Serbie européenne - Parti démocrate - G17+ - Boris Tadic », lors des élections législatives du 11 mai 2008, a montré la volonté politique de construire une Serbie européenne avec la stabilité politique.

En 2008, l'arrestation d'un des fugitifs (l'ancien dirigeant des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic) et son extradition devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye, a montré la détermination du nouveau gouvernement serbe de rétablir la coopération avec le TPIY et cela se poursuit actuellement avec les deux autres fugitifs.

M. Jovanovic rappelle que le problème du Kosovo et Metohija avait mis en question l'amélioration des relations avec les autres pays européens et le processus de l'intégration du pays à l'UE. De ce fait, le gouvernement serbe a introduit un différent point de vue stratégique : il a demandé l'avis consultatif à la Cour de Justice pour déplacer la question du Kosovo du niveau politique au niveau juridique.

Car, l'objectif de la Serbie est de tisser et améliorer les liens avec les pays qui ont reconnu l'indépendance du Kosovo. Le pas important pour la Serbie était d'accepter le déploiement des forces d'EULEX au Kosovo (preuve d'une amélioration des relations sur le terrain), et de rétablir les relations avec les ambassades des pays européens (y compris la France).

Le 29 avril 2008, l'Accord de Stabilisation et d'Association (ASA) a été signé entre l'Union européenne et la Serbie, dans le cadre de la stratégie de préadhésion. M. Jovanovic souligne que l'Accord commercial intérimaire, qui fait partie de l'ASA, n'est pas encore débloqué, car les Pays-Bas s'y opposent. La France essaye de convaincre les Pays-Bas de dégeler l'ASA.

M. Jovanovic présente la situation économique de la Serbie : le pays a enregistré une forte croissance économique entre 2000 et 2008. A partir du 1^{er} février 2009, la Serbie a fait avancer les choses en appliquant, unilatéralement, l'Accord commercial intérimaire qui lui a permis l'accès au marché de l'UE. Mais, en 2009, on constate une baisse évidente de la production : les chiffres de l'Institut statistique serbe montrent la baisse de production de 19,7% entre 2008-2009, baisse d'exportation de 35% (Allemagne, Italie, Monténégro, Bosnie sont les pays où la Serbie exporte le plus), et de 36% d'importation. Face à la crise, le gouvernement a adopté, fin 2008, un

programme budgétaire qui sera modifié fin avril 2009 (il s'agit de la réduction des salaires de l'administration publique serbe).

Un autre point important pour la Serbie c'est la question de la libéralisation du régime des visas, actuel depuis plusieurs années déjà. M. Jovanovic rappelle que l'inscription de la Serbie sur la Liste blanche de Schengen peut présenter un signal important pour la population serbe. Il espère que cela pourra se faire avant la fin de l'année 2009, ou début 2010. Au Sommet de Strasbourg, 9 ministres des pays européens ont fait une lettre pour soutenir l'inscription de la Serbie sur la Liste blanche de Schengen.

Concernant les négociations avec le Fonds Monétaire International (FMI), M. Jovanovic informe que 3 milliards de dollars ont été attribués à la Serbie à condition qu'elle comble le déficit budgétaire (1 milliard d'euros).

Les négociations avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sont en cours, en 2010, la Serbie peut en devenir membre.

Viktor Jovanovic revient au problème de réfugiés en évoquant le fait qu'actuellement, en Serbie, il y a 100 000 réfugiés de Croatie et de Bosnie, et encore 200 000 du Kosovo, qui présente un énorme problème politique, social et économique pour le pays.

Alain Fremont s'intéresse de la situation politique actuelle serbe en termes des partis politiques : il souhaite comprendre les relations entre les différents partis dans le gouvernement du pays.

M. Jovanovic répond que dans le gouvernement actuel les divers partis sont unis autour d'une plate-forme européenne. Le parti principal d'opposition s'est divisé récemment en deux partis.

Jean-Louis Testud exprime sa satisfaction que Boris Tadic soit élu président et que le processus de la décentralisation du pays s'est mis en place.

Félix Buttin, rédacteur en charge de la Serbie au ministère des Affaires étrangères et européennes, met l'accent sur le réchauffement des relations franco-serbes. Dix ans après les autres pays de l'Europe centrale et orientale, et après la chute du régime de Milosevic, a commencé la transition de la Serbie vers l'UE. Après une période tourmentée (le Monténégro est devenu indépendant en 2006, le Kosovo en 2008), on voit le premier gouvernement serbe (de Mirko Cvetkovic) stable et capable de mener les réformes et avoir comme les objectifs :

- l'avenir européen ;
- la contestation par les moyens juridiques du statut du Kosovo ;
- la consolidation économique ;
- la lutte contre la corruption et le crime organisé.

M. Buttin pense que ce pays de 7,5 millions d'habitants est la colonne vertébrale de la région. La Serbie possède une place privilégiée dans le corridor Vienne - Thessalonique. L'ASA, la première étape vers l'intégration à l'UE, y a été négocié le plus facilement. Il pense que l'ASA sera débloqué bientôt et que, concernant la libéralisation du régime des visas, existent encore des critères techniques que la Serbie doit remplir.

Les relations bilatérales franco-serbes ont été améliorées. Le président serbe rencontrera son homologue français en octobre 2009.

La France veut aider la Serbie sur son chemin vers l'intégration à l'UE.

Concernant les relations économiques, M. Buttin souligne l'existence de grand nombre d'entreprises françaises en Serbie, dans les domaines divers, notamment, les banques (Société Générale, Crédit Agricole).

Il félicite le travail du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) à Belgrade qui mène des nombreuses actions concrètes (par ex. délégation du conseil général de la Vendée, récemment).

Max Deschamp, de la ville du Creusot, veut plaider pour le changement de la logique du FMI. Ce comportement du FMI risque, d'après lui, de réanimer les nationalismes en Serbie.

Anne-Marie Reingold, chargée de mission au ministère des Affaires étrangères et européennes, constate que les collectivités territoriales françaises ne se sont pas repliées sur elles-mêmes et qu'elles sont en train de se préparer aux appels à projet. La crise n'a pas entamé leur moral : Mme Reingold informe que 4 réponses aux appels à projet ont été reçues pour la Serbie.

Simone Giovetti, chargé de mission à Cités Unies France, présente le Séminaire sur la gestion des déchets ménagers, qui aura lieu les 17 et 18 juin 2009, à Belgrade. CUF participe dans l'organisation du séminaire avec deux intervenants des collectivités territoriales françaises. (voire documents dans les annexes)

Nicolas Garnier, délégué général de l'association AMORCE, présente aux participants les activités de son association : AMORCE est une association selon la loi de 1901. Elle regroupe 314 collectivités et 133 professionnels. Elle a deux fonctions : lieu d'échange d'expériences et force de proposition. AMORCE a plusieurs domaines d'activité : les réseaux de chaleur (technique, économie, droit, fiscalité) ; la gestion des déchets municipaux (choix techniques de collecte, de valorisation, de stockage, de transport, réglementations, coûts, financements, aspects juridiques, fiscalité, information) ; la gestion de l'énergie par les collectivités territoriales (production, distribution, consommation, conséquences des choix d'urbanisme et de transport).

Concernant le programme provisoire du séminaire, M. Garnier suggère d'inverser les thèmes des deux journées. Il paraît plus pertinent de débattre de prévention avant de traitement et décharge.

AMORCE est prêt à travailler en étroite partenariat avec Cités Unies France pour des futures collaborations. Son réseau met à la disposition de la réussite du séminaire toute son expertise.

Le tour de table qui suit concerne la coopération décentralisée franco-serbe des collectivités territoriales présentes à la réunion :

- **Suresnes - Kragujevac** (jumelage officiel existe entre deux villes ; échanges des élus annuels ; en 2008, participation aux rencontres à Sofia, mise en place d'un jardin d'enfants à Kragujevac ; projet pédagogique avec le lycée de Kragujevac ; expositions annuelles de la caricature anti-guerre)
- **Le Creusot - Bor et Majdanpek** (thèmes : tourisme, développement économique, stages d'étudiants...)

- **Nevers – Sremska Mitrovica** (signature d'une troisième convention de la coopération décentralisée, le 25 avril 2009, à Nevers ; coopération avec l'Office de tourisme de Sremska Mitrovica ; échange des jeunes)

Srdjan Cvijic, chargé de mission à l'AADL (« Association of the Local Democracy Agencies » - ALDA), informe les participants que cette association, créée en 1999, coordonne les activités communes des Agences de la Démocratie Locale (ADL), recherche des fonds et de nouveaux partenaires et offre une aide administrative et professionnelle. L'AADL gère ses programmes en étroite collaboration avec le Conseil de l'Europe et développe des actions avec les collectivités territoriales françaises comme, par exemple, le conseil régional d'Auvergne

Sur le territoire de Serbie, la première Agence de la Démocratie Locale a été créée en 1993, à Subotica, la deuxième en Serbie de Sud-Ouest (Kragujevac, Kraljevo et Nis).

Liste des participants

Prénom	Nom	Fonction	Organisme
Anne-Emmanuelle	BLANC	Responsable des jumelages	PUTEAUX
Felix	BUTTIN	Rédacteur	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES
Srdjan	CVIJIC	Chargé de mission	ALDA - ASS.DES AGENCES-DEMOCRATIE LOCALE
Aurélie	DE JESUS	Responsable de la coopération décentralisée	CONSEIL GENERAL DU TERRITOIRE DE BELFORT
Max	DESCHAMPT		LE CREUSOT
Nolwenn	DURANT	Chargée de mission	OBSERVATOIRE REGIONAL DES DECHETS D'ILE-DE-FRANCE - ORDIF
Katarina	FOTIC	Assistante	CITES UNIES FRANCE
Alain	FREMONT	Adjoint aux relations internationales	NEVERS
Nicolas	GARNIER	Délégué général	AMORCE
Valérie	GAUDE DA SILVA	Chargée de coopération	SURESNES
Simone	GIOVETTI	Chargé de mission	CITES UNIES FRANCE
Viktor	JOVANOVIC	Ministre conseiller	AMBASSADE DE SERBIE EN FRANCE
Lactitia	MARTINEZ	Adjointe au maire	LE CREUSOT
Mihailo	PETROVIC	Chargé d'études	FRANCE COOPERATION INTERNATIONALE

Prénom	Nom	Fonction	Organisme
Anne-Marie	REINGOLD	Chargée de mission	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES
Gwendoline	RICHEZ	Chargée de mission	COMITE PECO
Pierre	SCHREIBER	Chargé de mission	FRANCE COOPERATION INTERNATIONALE
Jean-Louis	TESTUD	Adjoint au maire	SURESNES
Nicolas	WIT	Directeur adjoint	CITES UNIES FRANCE

EXCUSÉS

Rachid	BENSACI	Adjoint, délégué à la coopération décentralisée et aux relations international	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CHALON VAL DE BOURGOGNE
Didier	GUILLAUME	Président du Conseil général	CONSEIL GENERAL DE LA DROME
Jérôme	HEITZ	Chef de département	FRANCE COOPERATION INTERNATIONALE
André	ROSSINOT	Maire	NANCY
Valentin	SAUQUES	Chargé de mission	OBSERVATOIRE REGIONAL DES DECHETS D'ILE-DE-FRANCE - ORDIF

ANNEXE

PRESENTATION DU PROJET D'UNIVERSITE D'ETE SUR LA GESTION DES DECHETS

L'université d'été sur la gestion des déchets, qui aura lieu en Serbie du 17 au 19 juin 2009, sera organisée conjointement par la Conférence permanente des villes et municipalités de Serbie (SKGO) et l'Institut des sciences nucléaires de Vinca, avec le soutien du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Serbie.

L'énergie, l'eau, les déchets et les problèmes d'environnement figurent parmi les plus importants enjeux du monde actuel. Ces questions sont en particulier au cœur des préoccupations des collectivités locales qui ont de larges compétences en la matière. Les collectivités serbes, qui ont des moyens limités et peu d'expérience dans ce domaine de la gestion des déchets ménagers, sont très demandeuses d'une présentation des pratiques de leurs homologues européennes, notamment françaises.

A cet effet, l'université d'été réunira une cinquantaine de représentants de collectivités locales serbes, des représentants de collectivités locales françaises, des ministères Serbes, des experts français en matière de gestion des déchets ainsi qu'une quinzaine de scientifiques de l'Europe du sud-est.

Les sessions de travail auront comme objectif premier de sensibiliser les représentants des collectivités locales serbes à la gestion effective des déchets. Ceci passera par des sessions thématiques qui pourront éclairer leurs pratiques, par exemple : présentations des différentes techniques de retraitement, des coûts et investissements engendrés, des bénéfices qui en découlent, des compétences des différents niveaux institutionnels ainsi que des normes et techniques européennes en la matière.

Chaque session s'articulera autour d'une présentation d'un expert ou un échange d'expérience concrète d'une collectivité. Des séances de questions-réponses interactives seront également prévues.

L'objectif est de valoriser l'expertise française et de pérenniser la collaboration entre la France et les collectivités serbes dans ce domaine. Celle-ci pourrait par exemple inclure des formations et des visites ultérieures d'experts français qui offriraient une assistance technique aux collectivités serbes intéressées, l'implication d'entreprises françaises dans les marchés de gestion des déchets ainsi qu'une coopération scientifique et éducative.

Nous souhaiterions impliquer notre partenaire Cités Unies France dans ce projet et ainsi mettre à profit nos expertises respectives afin d'identifier des partenaires et experts adéquats. Par le biais de cette université d'été nous pourrions ainsi promouvoir une collaboration accrue entre les collectivités locales serbes et françaises dans le domaine de l'écologie. Vous trouverez ci-dessous une liste non exhaustive des thèmes que nous souhaiterions aborder dans nos sessions de travail avec les collectivités locales.

- Présentation des différents types de déchets et des méthodes de retraitement correspondantes ; leurs avantages et leurs inconvénients
- Coûts d'investissement et de fonctionnement de chaque technologie ; coûts de gestion globale ; bénéfices potentiels (valorisation)
- Gestion des compétences – niveaux institutionnels pertinents (ménages, quartier, commune, district) ; choix entre la gestion publique et privée
- Législations, normes et pratiques européennes
- Education et programmes de sensibilisation des citoyens ; éco-consommation
- Innovations prévues dans le domaine
- Politiques novatrices – la collecte comme vecteur de création d'emplois et d'insertion sociale.

Programme Provisoire de la manifestation

**« Séminaire sur la gestion des déchets ménagers »
17 - 18 juin 2009, Belgrade**

Projet de programme de l'évènement destiné aux municipalités de Serbie :

Mercredi 17 juin

14h00	Accueil et inscriptions
14h30-15h30	Discours d'ouverture
15h30-16h30	Le nouveau cadre juridique serbe dans le contexte européen <ul style="list-style-type: none">- Présentation de la nouvelle loi et de la stratégie sur la gestion des déchets, la législation européenne et les transferts d'expérience
16h30-17h00	Pause café
17h00-18h45	Techniques de traitement des déchets – problèmes et solutions <ul style="list-style-type: none">- Brève présentation des techniques existantes- Présentation par deux collectivités serbes (1 grande et une petite) de leurs projets et de leurs besoins- Présentation d'une réalisation par une collectivité française moyenne et son prestataire (entreprise) et de leur relation
18h45-19h15	Débat et questions
19h15-19h45	Présentation du savoir faire et de l'expertise des entreprises françaises
20h00-21h30	Buffet dînatoire

Jendredi 18 juin

8h45	Accueil
9h00-10h30	Projets de gestion des déchets municipaux : de l'élaboration à la réalisation <ul style="list-style-type: none">- Présentation des différentes étapes de la planification à la réalisation et des financements et appels d'offres dans la perspective Européenne- Présentation par une collectivité locale serbe qui a réalisé un projet et obtenu un partenariat avec un organisme bancaire et une entreprise- Présentation des partenariats publics-privés par des cabinets juridiques français et des banques françaises présentes en Serbie
10h30-11h00	Débat et questions
11h00-11h30	Pause café
11h30-13h00	Prévention des déchets, éducation et sensibilisation des citoyens <ul style="list-style-type: none">- Présentations de projets éducatifs projets de sensibilisation des citoyens présentés par une collectivité serbe, prévention des déchets présentée par une collectivité française
13h00-14h00	Techniques innovantes et clôture du séminaire <ul style="list-style-type: none">- Présentation des travaux des scientifiques et éventuellement présentation des techniques innovantes par les services R&D des entreprises
Après-midi	Rencontres bilatérales entre les participants serbes et français